



**A l'attention de M. Bruno BERTIN
Directeur des Ressources Humaines France**

En copie :

**M. Philippe CAYLOU
Responsable des Relations Sociales France**

**M. Jean Marie ROBERT
Secrétaire National FGMM CFDT**

Rennes, le 3 Avril 2022

Objet : Aide pouvoir d'achat

Monsieur BERTIN,

L'inflation est toujours en augmentation et les salariés ressentent durement cette hausse des coûts.

Les prix à la consommation augmentent de 4,5% en mars 2022 (sur 12 mois glissants). Les prix des énergies sont elles aussi toujours à un niveau très élevé. Le prix du gaz a augmenté de 41 %, celui de l'essence de 21 %...

Le SMIC a été revalorisé à plusieurs reprises ces derniers mois : + 2,2 % en octobre 2021, + 0,9 % en janvier 2022. Il devrait de nouveau augmenter en mai 2022 de + 2,4 % voire + 2,6 %. Soit une augmentation de 5,5 % en 8 mois.

Devant cette situation et afin de préserver le pouvoir d'achat de nos salariés, la CFDT vous demande d'envisager des mesures exceptionnelles d'aide au maintien du pouvoir d'achat. Celles-ci pourraient se traduire par une revalorisation des indemnités de transport, une revalorisation de l'accompagnement des télétravailleurs, une prime exceptionnelle ou une revalorisation du taux de base pour que les plus bas salaires ne soient pas rattrapés par le SMIC, etc...

En vous remerciant pour l'attention portée à cette demande, veuillez agréer, M. BERTIN, l'expression de nos sincères salutations.

Pour la CFDT, Christine VIRASSAMY
Déléguée Syndicale Centrale CFDT PSA Automobiles